

CAP constructeur de routes et d'aménagements urbains

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

BTP CFA DE LA DORDOGNE
Julia GROSSET-MAGAGNE
05.53.45.40.00
julia.grossetmagagne@construction-na.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Actif(ve) non salarié(e)
Elève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

* Avoir entre 16 et 29 ans révolus

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans une entreprise de travaux publics effectuant des travaux neufs ou d'entretien et d'amélioration. Il participe à la réalisation de routes, autoroutes, pistes d'aérodrome, parkings. Il intervient une fois le terrassement achevé. Son travail consiste à réaliser le corps de chaussée (couches de base, de liaison, de finition) en utilisant des liants, tel le bitume. Il peut réaliser par ailleurs : les abords de voie paysagers en site urbain (voies piétonnes, bordures, pavages) ; toute autre surface de circulation ou de jeux (cours de tennis par exemple) ; les sols industriels (aires de stockage, quais de chargement). Bien que l'industrie routière soit très mécanisée, la qualité de finition de l'ouvrage dépend largement d'un savoir-faire manuel.

Contenu et modalités d'organisation

Les enseignements technologiques et professionnels portent sur les notions suivantes : les revêtements : revêtements routiers et urbains en béton, gravillonnés, bitumeux, sportifs ; constitution des différents mélanges, nature des granulats et des liants ; épaisseurs ; le terrain : savoir reconnaître la nature d'un terrain (sol fin, grenu, rocheux, argileux) et analyser les caractéristiques des sols (masse volumique, portance, teneur en eau, densité etc) ; les documents techniques : dossier de travaux, plan de nivellement, plans d'ensemble, croquis de préparation afin de déterminer les pentes, les limites de chaussée, les niveaux ; les ouvrages : les chaussées, le rôle d'une tranchée de drainage, d'un fossé ou d'un ouvrage d'évacuation des eaux de ruissellement ; réalisation de petits ouvrages en maçonnerie. Les matériels : outillages manuels, mécanisés, automatisés. La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

CAP constructeur de routes et d'aménagements urbains - Niveau 3 : CAP, BEP
(Niveau 3 européen)
CAP constructeur de routes et d'aménagements urbains - Niveau 3 : CAP, BEP
(Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, à certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00349577	du 04/09/2023 au 30/06/2025	Périgueux (24)	BTP CFA DE LA DORDOGNE		Non éligible	
00429615	du 02/09/2024 au 30/06/2026	Périgueux (24)	BTP CFA DE LA DORDOGNE		Non éligible	
00542235	du 29/09/2025 au 30/06/2027	Périgueux (24)	BTP CFA DE LA DORDOGNE		Non éligible	